

"GROUPE EUROEXCEL"

Société Anonyme
au capital de 100.000 Euros

91 B 10305

Siège social : 3 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

R.C.S. : PARIS B 387 539 273 (92 B 10305)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

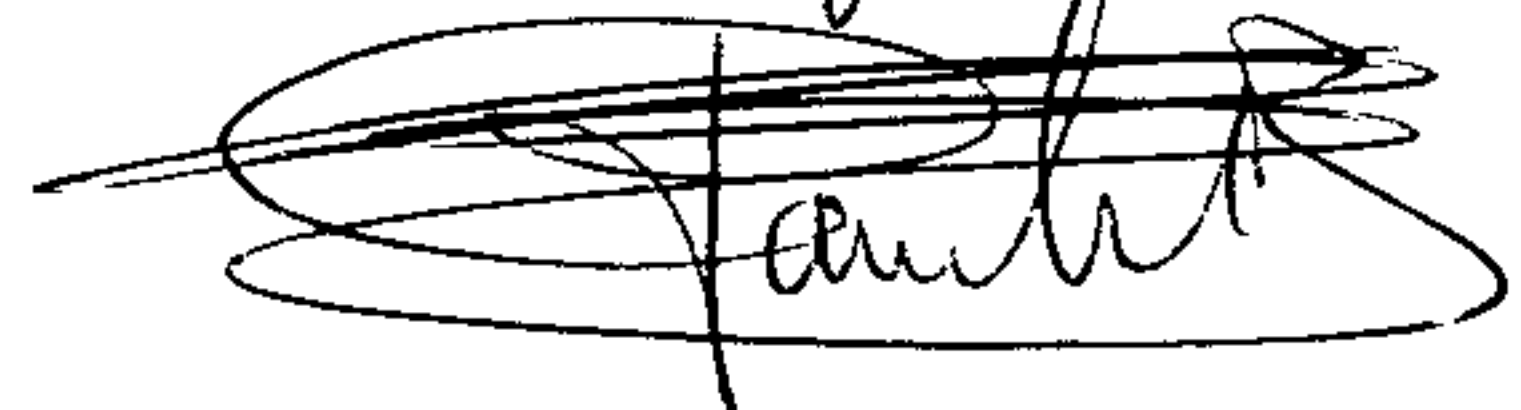
DU 6 DECEMBRE 2003

Tal de COMMERCE de PARIS
N° d'ordre

16 JAN. 2004

3790

*Certifié conforme à
l'original*



L'an deux mille trois, le 6 décembre à 18 heures, au siège social, les administrateurs de la société se sont réunis en Conseil, sur convocation du tiers des administrateurs.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Patrick LE HENRY, demeurant à LE VESINET (Yvelines), rue des Chênes, n° 6.
- Monsieur Arnaud AUTIE, demeurant à PARIS 10^{ème}, 16 rue Martel

Assiste également à la réunion : Monsieur Bernard GRIMBERT.

Monsieur Philippe HERVE est excusé et n'assiste pas à la réunion.

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Monsieur Arnaud AUTIE préside le conseil à la demande unanime des administrateurs.

Le Président rappelle au Conseil que l'ordre du jour porte sur la nomination d'un nouvel administrateur et d'un nouveau Président en remplacement du Président Démissionnaire, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération.

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Conseil prend alors acte de la démission de Monsieur Marc DEHOUCHE et propose que Monsieur Bernard GRIMBERT soit coopté par le Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L.225-24 du Code de Commerce et l'article 15 des statuts, coopte, en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir :

Monsieur Bernard GRIMBERT

Né le 16 février 1961

Demeurant 235 rue du Dr. Rosenfeld 95120 ERMONT

En remplacement de Monsieur Marc DEHOUCHE, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2006.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

Le Conseil prend alors acte de la démission de Monsieur Marc DEHOUCHE et après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité Monsieur Bernard GRIMBERT, Président du Conseil d'Administration de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président représentera le Conseil d'Administration dont il organisera et dirigera les travaux.

Monsieur Bernard GRIMBERT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil décide que la rémunération du Président sera fixé ultérieurement.

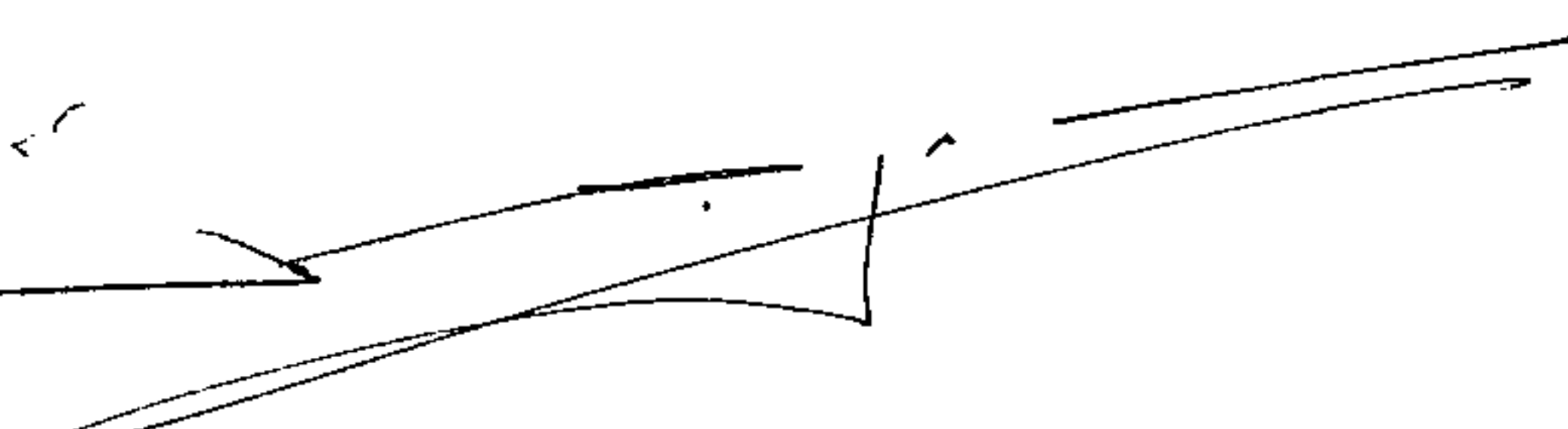
Monsieur Bernard GRIMBERT préside alors la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.



Arnaud AUTIE



Patrick LE HENRY